Chalet les Alouettes Morgins
Entente Intercommunale Crissier-Ecublens-St-Sulpice

ENTENTE INTERCOMMUNALE
CRISSIER – ECUBLENS – ST-SULPICE
p.a. SERVICE DES FINANCES
PL. DU MOTTY 4 - 1024 ECUBLENS
TEL. 021/695.33.38
e-mail: finances@ecublens.ch

Ecublens, novembre 2019

« LES ALOUETTES » MORGINS - CAMP D'HIVER / RELACHES 2020

Crissier – Ecublens – St-Sulpice

Madame, Monsieur,

L'Entente Intercommunale organise un camp d'hiver du **17 au 21 février 2020**, réservé aux enfants de 8 à 16 ans.

Les places étant limitées, la priorité sera donnée aux premiers inscrits.

Si vous le souhaitez, des souliers et des skis peuvent être mis à la disposition de votre enfant pour un montant de fr. 30.- ainsi qu'un casque qui est ***obligatoire*** au prix de fr. 5.-.
Le cas échéant, veuillez cocher la case adéquate sur le formulaire d'inscription.

Le montant du camp est calculé selon un barème basé sur le revenu mensuel net des parents. Afin de déterminer votre participation, nous vous demandons de bien vouloir joindre une copie de votre/vos feuille/s de salaire la/les plus récente/s. Les personnes qui bénéficient d'une **pension alimentaire** ou d'une **rente** voudront bien joindre également une copie du jugement et/ou une attestation indiquant son montant. Si vos revenus correspondent au maximum du barème ou si vous n'habitez pas une des communes de l'Entente, aucun justificatif n'est nécessaire. Par contre, vous voudrez bien cocher la case correspondante en regard du montant de la participation.

Le bulletin d'inscription ci-joint est à retourner au Service des finances, pl. du Motty 4, 1024 Ecublens, avant le **10 février 2020**.

Toute renonciation au camp suite à une inscription validée peut être annoncée oralement au numéro de téléphone indiqué ci-dessous, mais elle doit absolument être confirmée par écrit dans les 3 jours pour être validée. La participation vous sera facturée comme suit :

- 0% du prix du camp si l'information nous parvient au moins 10 jours avant
- 40% du prix du camp si l'information nous parvient entre le 9ème et le 4ème jour avant
- 80% du prix du camp si l'information nous parvient dans les 3 derniers jours

La gratuité suite à une renonciation tardive sera accordée uniquement sur présentation d'un **certificat médical**.

Pour tout renseignement supplémentaire, vous pouvez contacter Mme Wioleta Frésard au 021/695.33.38.

Chalet les Alouettes Morgins
Entente Intercommunale Crissier-Ecublens-St-Sulpice

ENTENTE INTERCOMMUNALE
CRISSIER – ECUBLENS – ST-SULPICE
p.a. SERVICE DES FINANCES
PL. DU MOTTY 4 - 1024 ECUBLENS
TEL. 021/695.33.38
e-mail: finances@ecublens.ch

BULLETIN D'INSCRIPTION

Les prix varient selon le barème suivant (prix par enfant pour le camp des relâches) :

								*
Pour un revenu mensuel net	de fr.	0.--	à	fr. 1'500.--	fr.	200.--	☐
	de fr.	1'501.--	à	fr. 3'000.--	fr.	230.--	☐
	de fr.	3'001.--	à	fr. 4'500.--	fr.	270.--	☐
	de fr.	4'501.--	à	fr. 6'500.--	fr.	310.--	☐
	de fr.	6'501.--	à	fr. 8'500.--	fr.	350.--	☐
	de fr.	8'501.--	à	fr.11'000.--	fr.	400.--	☐
	de fr.	11'001.--	à	fr.13'500.--	fr.	450.--	☐
	de fr.	13'501.--	et plus		fr.	500.--	☐
	Hors communes de l'Entente				fr.	550.--	☐

**Joindre les justificatifs des revenus de votre ménage sauf si vous avez coché la case « Fr. 13'501 et plus ou hors communes de l'Entente ».*

***** marquez d'une croix ce qui convient

Les personnes qui ont un revenu variable ou qui exercent une activité indépendante voudront bien contacter Mme Wioleta Frésard au nº 021/695.33.38 pour obtenir le formulaire permettant de déterminer le montant de leur participation.

Réduction de 20% dès le deuxième enfant inscrit.

Le(a) soussigné(e) :

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : ..... Localité :.....

Etat civil : ☐ célibataire/veuf(ve) ☐ marié(e) ☐ séparé(e)/divorcé(e)

Téléphone : fixe..... portable .....

Adresse e-mail : ……..

désire inscrire son enfant : Nom et Prénom : .....

Né(e) le :.....

Degré scolaire :.....

Niveau sportif en ski ou snowboard : ☐ débutant ☐ moyen ☐ avancé

Location de matériel de ski au prix de fr. 30.-- : ☐ oui ☐ non
Location de casque au prix de fr. 5.-- : ☐ oui ☐ non

Par ma signature, je m'engage à verser le montant de ma participation financière au camp et à la location éventuelle de matériel, à réception du bulletin de versement.

Date : ..... Signature : .....

A retourner complété et dûment signé avant le 10 février 2020 à l'adresse indiquée ci-dessus